

## COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 6 DECEMBRE 2019

**Absent excusé :** Bruno BLANCHARD (procuration Jacky RODIEN)

**Absent :** Alexandre MARTINEAU

*Ouverture de la séance à 20h00*

*Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil :*

- *Du retrait du point Autorisation dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020*
- *De l'ajout d'une DIA rue de la Gare à Villemalard*

### *Décisions modificatives*

---

Pour payer les frais d'étude de faisabilité de géothermie à l'école, le conseil accepte les modifications suivantes par 12 voix pour et 1 voix contre.

| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> |                 |   |                 |
|----------------------------------|-----------------|---|-----------------|
| <b>DEPENSES</b>                  |                 |   |                 |
| <b>Opération</b>                 | <b>Articles</b> | <b>Libellés</b>                           | <b>Montants</b> |
| 022                              |                 | Dépenses imprévues –<br>Fonctionnement    | • 6 240.00      |
| 023                              |                 | Virement à la section<br>d'investissement | + 6 240.00      |

| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> |                 |  |                 |
|---------------------------------|-----------------|--|-----------------|
| <b>RECETTES</b>                 |                 |  |                 |
| <b>Opération</b>                | <b>Articles</b> | <b>Libellés</b>                            | <b>Montants</b> |
| 021                             |                 | Virement à la section de<br>fonctionnement | + 6 240.00      |
| <b>DEPENSES</b>                 |                 |  |                 |
| 166                             | 2031            | Frais d'études                             | + 6 240.00      |

### *Demande de subvention au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD)*

---

Le Conseil départemental a mis en place une dotation départementale d'aménagement durable, dispositif destiné à accompagner les collectivités dans la transition vers le développement

durable.

Le conseil décide à l'unanimité de **solliciter cette subvention pour le remplacement des buis et d'arbres sur l'ensemble de la Commune de Marolles, suivant le plan de financement ci-dessous :**

| Dépenses estimées                   | Recettes estimées           |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| Remplacement des buis : 10 065.00 € | DADD (50 %) : 5482.50 €     |
| Remplacement des arbres : 900.00 €  | Autofinancement : 7 675.50€ |
|                                     |                             |
| TOTAL Dépenses HT : 10 965.00 €     |                             |
| TOTAL Dépenses TTC : 13 158.00 €    | TOTAL : 13 158.00 €         |

### ***Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)***

---

Le conseil accepte à l'unanimité de signer la convention proposée, à titre gratuit, par Agglopolys pour se mettre en conformité avec cette directive européenne.

### ***DIA – rue de la Gare à Villemalard***

---

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter les parcelles construites, cadastrées C480 et C 482, de respectivement 113 m<sup>2</sup> et 497 m<sup>2</sup>.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **• Risque inondation**

M. le Maire lit le courrier reçu d'un Administré confirmant son inquiétude quant aux risques inondation suite à l'implantation de la clôture des nouvelles habitations sises Chemin des Carrefours. Un historique des échanges est fait dont le dernier, émanant du Président d'Agglopolys, fait état d'une proposition de réunion tripartite entre Agglopolys, la commune et le syndicat du bassin de la Cisse.

#### **• Sivos**

\* le temps de l'animatrice territoriale en anglais (intervenante) passe de 4/35<sup>ème</sup> à 6/35<sup>ème</sup> afin de s'adapter au nombre d'enfants.

\* le Sivos a pris une délibération pour régler, la somme de 836 €, à titre de participation d'une famille de Champigny qui était inscrite dans une école privée. Cette somme sera prélevée sur le budget du Sivos avant adhésion de notre commune.

\* tous les membres du Sivos participeront à une formation PSC 1 (premiers secours civiques de niveau 1) durant l'année scolaire.

\* 15 enfants de CE1 participeront à la Petite Etoile USSEP en mai 2020.

\* un goûter de Noël sera offert aux enfants le 17 décembre sur les 3 écoles.

#### **• Centre de Loisirs**

L'AG aura lieu le 11 décembre 2019. L'année à venir sera une année de transition, la Directrice et les membres du bureau ayant décidé d'arrêter.

#### **• Gestion du Domaine Public Routier**

Une formation aux arrêtés (alignement, stationnement, etc) à l'attention des élus et des secrétaires de mairie aura lieu le 7 janvier 2020.

- **Pot de fin d'année**  
Il aura lieu le vendredi 20 décembre à 18 h à la Mairie pour le Personnel communal.
- **Vœux du Maire**  
Ils auront lieu le dimanche 19 janvier 2020 à 10h30 à la salle des fêtes.
- **Val Eco**  
Ayant encore de la capacité, Val Eco va assurer l'incinération des ordures ménagères des communautés de Vendôme et Amboise.
- **Football**  
Le club a obtenu le label argent de l'école de football pour l'équipe féminine « EFCL » Entente Féminine Centre Loire 41, regroupant les communes de Marolles-Fossé-Saint-Sulpice / Blois Foot 41 et La Chaussée St Victor.
- **Natura 2000**  
La commune a reçu une nouvelle dotation cette année d'un montant de 6 000 €
- **Prix de l'eau**  
Le prix d'un m3 ttc (abonnement et part d'assainissement inclus) passera de 3,58 € à 3,60 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Food Truck**  
« Hélène l'a fait » s'installe tous les mardis sur la place de l'Eglise à partir de 18h et propose des petits plats.

*Séance levée à 22h58*